



FLASH PNC

CE #204

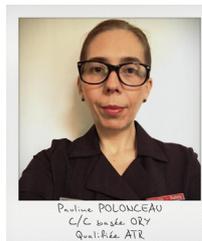
24 septembre 2018



 **VOUS AVEZ UNE QUESTION CE ? CONTACTEZ VOS ÉLUS CE UNAC HOP!**



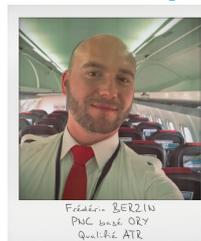
etienne@unachop.com
06.88.59.20.34



pauline@unachop.com
06.01.79.61.85



cedric@unachop.com
06.20.86.34.27



frederic@unachop.com
06.43.32.16.31

L'ESSENTIEL DU CE HOP !

20/09/2018 à Rungis

En route vers un nouvel accident industriel ?

Comme promis, nous vous transmettons un deuxième compte-rendu du Comité d'entreprise qui a eu lieu ce jeudi 20 septembre, avec la poursuite des discussions sur la restructuration à venir de notre entreprise et les conséquences désastreuses sur l'emploi de nos collègues sol. Décidément, chaque CE est pire que le précédent et le désespoir grandissant.

En bref, rien n'a vraiment changé sur le fond du sujet si ce n'est que la Direction a déroulé un peu plus précisément les postes concernés par ces suppressions, les postes créés et ou délocalisés. Bien que la Direction estime avoir apporté tous les éléments, les élus au Comité d'entreprise n'ont pas souhaité rendre un avis, qu'il soit favorable ou défavorable.

Comment rendre un avis alors que nous n'approuvons pas cet énième projet de restructuration ?!

Dans les faits, pour chaque salarié concerné par une suppression de poste, des solutions de reclassements pourront être envisagés au sein du groupe AF ou dans les bassins d'emploi concernés.

La Direction a choisi le cabinet ALTEDIA pour accompagner les salariés concernés qui refuseront une mobilité ou qui ne pourront être reclassés sur le bassin d'emploi.

La Direction nous a présenté un calendrier. Celui-ci compile les étapes du difficile parcours qu'empruntera le salarié, avec en cas d'échec au reclassement, une situation de licenciement économique :

- Une phase d'accompagnement qui est axée sur les recherches de reclassements internes dans le groupe
- Un plan de départ volontaire où les candidats au départ pourront déposer un dossier
- Une phase de propositions d'emploi formalisés par un reclassement chez HOP ou AF.

Mais aujourd'hui aucune de ces étapes ne permettent de rassurer les collègues concernés car au final ils seront bien licenciés par HOP! sans forcément avoir de garantie d'emplois ou de reclassement dans le groupe...

La Direction a pour obligation d'aider le salarié dans ses démarches mais **AUCUNE obligation de RÉSULTAT. SANS AUCUNE RECONNAISSANCE DE CES ANNÉES PASSÉES.**

À ce jour ce sont bien 120 postes supprimés, 48 postes sont recréés et/ou relocalisés... Et donc nous parlons bien de 72 collègues qui seront licenciés à l'automne 2019.

Il est très regrettable d'entendre la Direction dire avec un aplomb certain que ce projet de rationalisation et simplification impactant fortement les emplois est une « nécessité absolue » pour améliorer ou plutôt « minimiser » les pertes économiques et favoriser la recapitalisation, réduire les affrètements et ainsi être de nouveau en capacité à remonter en charges. Seulement n'est-ce pas un peu paradoxal ? **La Direction devrait améliorer notre production et non démolir notre outil de production !**

Avez-vous envie de revivre cela et d'en reprendre encore pour 3 ans ferme ? Mais jusqu'où ça va aller ? Car ne nous mentons pas, seule la Direction à la naïveté de croire que son projet réduira considérablement les problèmes d'exploitation, réduira les dépenses et remontera en charges.

De plus, rien ne garantit aujourd'hui que nous (PNC) ne serons pas les prochains à aller à l'abattoir ! Car aujourd'hui la Direction refuse de nous donner des garanties sur les emplois OU sur notre périmètre d'activité.

La multi qualification engendrera automatiquement des sureffectifs sur les bases. À titre d'exemple, pour faire voler un avion, il faut en moyenne 5 équipages alors qu'aujourd'hui nous sommes à 7 et pourtant nos vacances sont refusées ! La Direction semble vouloir réduire volontairement la voilure afin d'atteindre son objectif final en termes d'effectif. **Nous avons exigé les travaux d'extrapolation des effectifs PNC que la Direction dit avoir fait parallèlement à leur projet de remonter en charge... Nous verrons bien...**

Nous nous batterons jusqu'à avoir des GARANTIES sur notre PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉ ET NOS EMPLOIS!!!



Adhèrez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

